

Réunion du 10 juin 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 91
Nombre de votants : 95

L'an deux mille vingt, le dix-juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle Louis Blazy à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Philippe GARCIA, Madeleine BROLÈSE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Vincent DUFAU-GOUDICQ, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mme Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), et MM. Gilles LÉVÉQUE, Michel DARETTE (pouvoir à M. Francis GRINET), Gérard IRIART (pouvoir à M. Patrice LAURENT, Emmanuel HANON (pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT),

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 11 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Yves SALANAVE-PÉHÉ

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent par section et chapitre les crédits ouverts au budget 2019, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

I - LES RESULTATS

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Fonctionnement	52 090 083,87	58 909 313,85	6 819 229,98
Réalisations de l'année 2019	52 090 083,87	56 828 581,93	4 738 498,06
Excédent de fonctionnement 2018 reporté	-	2 080 731,92	2 080 731,92

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Investissement	19 675 809,03	14 495 876,70	-5 179 932,33
Réalisations de l'année 2019	14 076 680,50	12 132 567,70	-1 944 112,80
Déficit d'investissement 2018 reporté	1 997 029,50		-1 997 029,50
Restes à réaliser	3 602 099,03	2 363 309,00	-1 238 790,03

Après couverture du déficit d'investissement, l'excédent net disponible pour le budget supplémentaire 2020 est de 1 639 297,65 €.

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT**I - DEPENSES**

Le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation.**

L'excédent 2019 de la section de fonctionnement avec l'excédent antérieur est de 6 819 229,98 €, il correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement affecté au financement de la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **98,70 %** hors prélèvement (98,56 % en 2018).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL DEPENSES	57 243 377,41	52 090 083,87	98,70 %
011	Charges à caractère général	10 008 770,64	9 568 878,53	95,60 %
012	Charges de personnel	16 658 185,00	16 557 368,50	99,39 %
014	Atténuation de produits	15 254 803,00	15 254 802,97	100,00 %
65	Charges de gestion courante	5 252 368,56	5 167 483,69	98,38 %
66	Charges financières	1 241 593,26	1 219 963,14	98,26 %
67	Charges exceptionnelles	164 353,00	143 568,30	87,35 %
	Total dépenses réelles de fonctionnement	48 580 073,46	47 912 065,13	98,62 %
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>4 466 311,85</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>4 196 992,10</i>	<i>4 178 018,74</i>	<i>99,55 %</i>

- Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 9,57 M€ en 2019 (9,21 M€ en 2018).

- Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 16,56 M€ en 2019 (16,52 M€ en 2018)

- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités participations obligatoires, subventions organismes publics et privés).

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 220 633 € pour les indemnités et frais des élus,
- 1 286 930 € pour la contribution au SDIS,
- 10 612 € admissions en non valeurs,
- 321 117 € pour la subvention d'équilibre de la zone de Loupien,
- 174 885 € pour la participation aux transports scolaires des collèges,
- 657 002 € au titre des contributions GEMAPI,
- 60 652 € au titre du syndicat La Fibre 64,
- 38 950 € au titre de la participation au budget Pays Art et Histoire,
- 5 500 € au titre du budget Pays,
- 320 982 € pour les participations et subventions aux organismes publics,
- 2 058 042 € pour les associations.
- Autres : 12 173 €.

- **Les reversements de fiscalité**

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à **12,59 M€** en 2019.

La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **2,49 M€** en 2019.

- **Les charges financières**

Les intérêts de la dette se sont élevés 1,22 M€.

II – RECETTES

Le taux de réalisation global est effectué **sans l'excédent reporté** qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL RECETTES	57 243 377,41	56 828 581,93	103,02%
013	Atténuation de charges	70 000,00	140 844,26	201,21%
70	Produits des services	2 591 027,00	2 600 438,51	100,36%
73	Impôts et taxes	36 187 708,00	36 633 091,36	101,23%
74	Dotations, participations	12 085 853,00	13 091 832,09	108,32%
75	Produits de gestion courante	996 320,00	1 031 985,20	103,58%
76	Produits financiers	198 000,00	219 216,23	110,72%
77	Produits exceptionnels	2 458 059,24	2 535 496,03	103,15%
	Total recettes réelles de fonctionnement	54 586 967,24	56 252 903,68	103,05%
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	575 678,25	575 678,25	100,00%
002	Excédents reportés	2 080 731,92		

- **Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)**

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à 140 844 € en 2019.

- Les produits des services et du domaine :

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- les redevances d'occupation du domaine public : 120 810 €,
- les produits des crèches : 340 761 €,
- les produits de la base de loisirs : 41 838 €,
- l'entretien des espaces verts 2019 : 76 416 €,
- la vente de matériel (web enchères) : 4 220 €,
- les mises à disposition de personnel : budget annexe déchets : 1 601 247 € ; autres mises à disposition : 156 424 €,
- le remboursement des charges pour le MIX par la commune de Mourenx : 51 107 €,
- les remboursements des charges collectives pour les bâtiments économiques : 86 190 €,
- le transport à la demande : 22 000 €,
- produits divers : 77 682 €.

- Les impôts et taxes

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires par rapport aux prévisions pour les produits suivants : taxes foncières et habitations : + 407 544 € (rôles supplémentaires), CVAE : + 79 000 €, la TASCOM : + 80 883 €, L'IFER : + 92 988 €.

Les attributions de compensation négatives s'élèvent à 245 743 € en 2019.

- Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre est excédentaire en 2019 et enregistre principalement :

- L'augmentation de la participation de la CAF pour les structures de la petite enfance : + 262 781 €.
- FCTVA au **titre du fonctionnement** non prévu : + 184 405 €.
- La rectification notifiée de la dotation de compensation 2018 : + 487 820 €.
- La dotation de compensation de la DGF 2019 (hors rectificatif 2018) : 3 033 750 €.
- La dotation de compensation de la réforme de la TP : 6 932 199 €.
- La compensation de l'exonération de la taxe d'habitation : + 31 992 €.

- Les produits de gestion courante

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus des immeubles pour un montant de 984 300 € et des produits divers pour 47 684 €.

- Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- pénalités et contentieux : 2 092 190 € au titre du contentieux avec l'Etat (de 2014 à 2017),
- le produit des cessions d'immobilisations : 232 556 €,
- les indemnités suite à des sinistres et avoirs : 210 749 €.

III- SECTION D'INVESTISSEMENT**I – DEPENSES**

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 751 852,93	14 076 680,50	3 602 099,03
20	Immobilisations incorporelles	572 402,99	178 135,60	382 835,80
204	Subventions d'équipement versées	2 458 809,16	2 336 055,94	447 437,28
21	Immobilisations corporelles	2 248 276,27	1 862 893,24	377 296,68
23	Immobilisations en cours	7 369 477,40	5 685 905,24	1 648 486,54
	Total des dépenses d'équipement	12 648 965,82	10 062 990,02	2 856 056,30
16	Emprunts et dettes assimilées	3 755 196,17	3 128 414,15	605 196,17
27	Autres immobilisations financières	224 404,51	224 404,52	-
	Total des dépenses financières	3 979 600,68	3 352 818,67	605 196,17
45	Opérations pour comptes de tiers	151 508,29	10 661,73	140 846,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	575 678,25	575 678,25	
041	Opérations patrimoniales	399 070,39	74 531,83	
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1	1 997 029,50		

- Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement, les opérations du centre culturel (opérations pour compte de tiers) et les fonds de concours s'élèvent à 10,06 M€ (12,26 M€ en 2018)

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2019 s'élèvent à 3,602 M€.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de **71,69 %** contre 80,53 % en 2018 (dépenses mandatées).

- La dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 3 124 532 € au titre du budget principal.

II – RECETTES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 751 852,93	12 132 567,70	2 363 309,00
13	Subventions d'investissement	2 539 474,00	1 772 759,16	105 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 987 000,00	2 054 003,65	2 000 000,00
23	Immobilisations en cours	-	70 000,00	-
	Total des recettes d'équipement	6 526 474,00	3 896 762,81	2 105 500,00
10	Dotations et fonds divers	1 103 196,00	803 414,00	-
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 299 551,02	2 299 551,02	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,57	9 356,94	-
26	Participations, créances	105 000,00	105 000,00	-
27	Autres immobilisations financières	384 714,00	154 905,00	257 809,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	200 543,00	-	
	Total des recettes financières	4 097 004,59	3 372 226,96	257 809,00
45	Opérations pour comptes de tiers	66 000,00	286 488,80	-
021	Virement de la section de fonctionnement	4 466 311,85	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 196 992,10	4 178 018,74	-
041	Opérations patrimoniales	399 070,39	399 070,39	-

- Les emprunts

Sur les 3,987 M€ prévus en 2019, 2,054 M€ ont été contractés en 2019 et 2 M€ sont en restes à réaliser.

- Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2019, 803 414 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

- Les subventions d'équipement

Elles ont représenté 1,77 M€ :

- Participation de la Région pour Chemstart'up 3 : 1,1 M€,
- Participation de l'ETAT, mesures foncières PPRT : 40 445 €, Région : 4 730 €,
- Voirie : conseil départemental : 363 709 €,
- Petite enfance : CAF : 3 300 €,
- Participation du département Action linguistique Initiativa : 6 000 €,
- Amélioration des pratiques de désherbage : Agence de l'eau : 54 573 €,
- Subvention TEPCV : 200 000 €.

Considérant que M. le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2019, le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres,

- **donne acte** à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2019,
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- **vote** les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE